

Edmonton, 26 août 2021

Chers parents et chers élèves,

En tant que directeur de l'école Joseph-Moreau, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles familles ainsi qu'à celles qui nous reviennent. Nous sommes très heureux d'accueillir les élèves dans notre nouvel édifice.

Comme il a été annoncé par la province, le retour à l'apprentissage en salle de classe se fera quasi normalement tout en ayant des mesures sanitaires augmentées. Pour en savoir davantage, visitez le site Web du gouvernement pour trouver plusieurs informations et un guide à l'intention des parents présentant les directives du [plan de la province pour une rentrée sécuritaire pour l'année 2021-2022](#).

Je vous invite aussi à consulter le site Web du Conseil scolaire Centre-Nord afin de connaître les éléments du [plan de retour en classe pour l'année 2021-2022](#). **Sachez que la situation dans laquelle nous nous trouvons évolue sans cesse, des changements peuvent être apportés à notre plan de retour en classe à tout moment** afin de se conformer aux exigences du ministère de la Santé et celui de l'Éducation, et ce tout en ayant le souci d'offrir un milieu sécuritaire et accueillant pour tous nos élèves et notre personnel.

Afin de faciliter la rentrée, voici quelques informations concernant l'année scolaire 2021-2022.

### Première journée d'école

**Les cours débuteront dès le mardi 31 août.** Lors de cette journée, les élèves recevront leur horaire de cours, leur cadenas ainsi que leur casier. **Nous encourageons donc les élèves à apporter leurs effets scolaires lors de cette première journée.** Ils devront aussi apporter leur lunch, car il n'y aura pas de repas servi cette année.

La journée sera très importante, car nous toucherons à plusieurs aspects fondamentaux soient le fonctionnement de l'école, le code de vie, la vie spirituelle, le tissage des liens avec les autres, l'activité physique et la construction identitaire. Nous ferons un enseignement explicite auprès des élèves des nouvelles procédures et attentes par rapport à la distanciation sociale, aux mesures sanitaires et sécuritaires.

Afin de favoriser la création de liens entre les élèves et leurs enseignants, la présence des élèves est requise afin d'assurer un franc succès de cette nouvelle rentrée scolaire.

Heure	Activités	Endroits
8 h 20 à 8 h 41	Arrivée et accueil	Couloirs
Bloc 1	Assemblées 7-8-9	Classe Gymnase
Bloc 2	Distribution des casiers, des cadenas et des horaires.	Classe titulaire
Bloc 3	Cours réguliers	Classe
12 h 06	Diner et récréation	À l'extérieur
Blocs 4 et 5	Cours réguliers	Classe

### Effets scolaires

La liste des effets scolaires est disponible sur le site Web de l'école, vous pouvez y accéder en cliquant [ICI](#).

Les élèves auront accès à un casier qui leur sera assigné et l'école leur fournira un cadenas. Dès le 31 août, ils pourront apporter leurs effets scolaires à l'école afin de les laisser dans leur casier.

### Horaire d'une journée typique

Horaire	
8 h 44 à 9 h 48	Bloc 1
9 h 51 à 10 h 55	Bloc 2
11 h 2 à 12 h 6	Bloc 3
12 h 6 à 12 h 36	Diner
12 h 36 à 13 h 6	Récréation
13 h 6 à 14 h 10	Bloc 4
14 h 13 à 15 h 19	Bloc 5

## Calendrier des jours

Les cours sont offerts selon un horaire rotatif de six jours. Vous trouverez le calendrier des jours sur notre site Web, pour le visionner, cliquez [ICI](#). En début d'année, les enseignants prendront le temps de bien expliquer la rotation des jours à tous les élèves. De plus, le jour de l'horaire sera affiché quotidiennement dans l'école et sur notre site Web.

## Calendrier scolaire

Vous trouverez le calendrier 2021 - 2022 sur notre site Web, pour le visionner, cliquez [ICI](#). Celui-ci présente les journées d'instructions, les congés ainsi que les journées d'opération de notre école.

## Consignes sanitaires

Cette année, nous accueillons près de 350 élèves dans notre nouvel édifice. Tout le personnel de JoMo s'active aux préparatifs pour un retour en classe qui se veut près de la normale, et ce tout en maintenant un équilibre entre les mesures préventives et le bien-être global des élèves et du personnel.

Il y aura des stations avec désinfectant à chacune des entrées afin que les élèves puissent se désinfecter les mains en entrant dans l'école ou dans les classes.

**Le port du masque sera optionnel** pour les élèves ainsi que pour les membres du personnel pendant la journée scolaire. **Le port du masque sera obligatoire dans l'autobus** et cela jusqu'à la rentrée/sortie des élèves dans l'école. Tous les élèves (incluant les marcheurs et ceux et celles qui viennent à l'école en voiture) devront porter un masque en arrivant dans la cour d'école le matin et jusqu'à leur casier pour les élèves ainsi que de leur casier jusqu'à ce qu'ils quittent la cour d'école en fin de journée.

Les surfaces qui sont fréquemment touchées seront désinfectées au moins deux fois au cours de la journée. Ces surfaces incluent, sans s'y limiter, les rampes d'escalier, les poignées de porte, les fontaines d'eau, les poignées de toilettes, les robinets, les boutons d'ascenseur, les thermostats, les téléphones, les ordinateurs, etc.

Avant de partir pour l'école le matin, les familles et les élèves doivent utiliser [le formulaire de dépistage des symptômes](#) des autorités de la Santé. Les élèves qui présentent des symptômes devraient remplir [l'outil d'évaluation en ligne](#) pour déterminer s'ils devraient se faire tester et rester à la maison jusqu'à ce qu'ils se sentent bien.

Les personnes ayant été en contact étroit avec une personne ayant testé positif pour la COVID-19 doivent suivre les conseils des autorités de la Santé. Si un élève présente des symptômes à l'école, il ou elle sera amené dans un local prévu à cet effet et l'école suivra alors les recommandations des autorités de la Santé (port du masque, etc.). La famille sera contactée afin de venir chercher leur enfant.

### **Programmation scolaire et parascolaire**

L'école offrira une programmation complète et régulière cette année. D'ailleurs, nous prévoyons offrir différents sports, clubs et activités parascolaires cette année.

### **Frais scolaires — 60 \$**

Selon la loi 1, certains frais scolaires perçus par les écoles dans le passé ne seront plus payés par les parents, mais certains le sont toujours. Ce montant à payer est de 60 \$ pour les cours complémentaires. Nous vous aviserons par courriel lorsque vous pourrez les payer dans **School Cash**.

### **Repas et collation**

Cette année, l'aire commune sera utilisée comme salle à manger. **L'utilisation des fours microonde sera autorisée.**

L'école décourage toutefois le partage de nourriture entre les élèves et le personnel. Les élèves ne pourront pas partager les ustensiles, la vaisselle, les bouteilles d'eau ou les contenants de nourriture. Ils devront se laver les mains ou utiliser du désinfectant avant et après avoir mangé.

Nous demandons aux élèves d'apporter leurs collations et leurs diners nutritifs. Nous décourageons la consommation de bonbons, de chocolats, de croustilles, de boissons gazeuses, etc. à l'école.

**Notez que les livreurs de nourriture par le biais de services externes (ex. Skip the Dishes ou autres) ne sont pas admis dans l'école.**

### **Récréation**

**Pendant la pause à l'heure du diner (12 h 36 à 13 h 6), les élèves devront sortir de l'école** afin de profiter de l'air frais pour des raisons de bien-être physique et mental. L'école demande aux élèves de s'habiller selon les différentes conditions météorologiques (pluie, neige, vent, etc.). Les récréations seront à l'intérieur dans les salles de classe lors des grands orages, des pluies fortes ou des grands froids (-20 °C).

Les élèves devront se désinfecter les mains lors de leur retour dans l'édifice

## Parents et visiteurs à l'école

Pour des raisons de sécurité, les portes de l'école sont verrouillées en tout temps. Les parents et visiteurs devront s'annoncer en sonnant avant de pouvoir entrer dans l'école. Jusqu'à nouvel ordre, aucun parent ou visiteur non essentiel ne sera permis d'entrer dans l'école. **Les parents pourront entrer dans l'école seulement si leur présence est requise pour des raisons médicales ou comportementales de leur enfant.** Tous ceux qui circuleront dans l'école devront porter un masque, pratiquer l'hygiène des mains et le respect de l'étiquette respiratoire ainsi qu'à l'entrée et à la sortie de l'édifice.

## Arrivée et départ de l'école

Les élèves qui se rendront à l'école par leur propre moyen ou qui seront déposés par leurs parents devront arriver entre 8 h 15 et 8 h 40. Le point de débarquement pour les parents se fera dans le stationnement à l'est de l'école. Tous les élèves devront porter leur masque jusqu'à leur rentrée/sortie de l'école et auront à utiliser du désinfectant pour les mains à leur arrivée.

En fin de journée, les élèves pourront être ramassés à l'endroit même où il avait été déposé le matin. Nous demandons aux parents de bien respecter les heures de départ de 15 h 25 à 15 h 35. Nous vous prions d'être à l'heure pour ramasser votre enfant en fin de journée.

## Transport des élèves

Dans l'autobus, le port du **masque est obligatoire**. Chaque élève aura une place assignée en tout temps dans l'autobus.

Veillez communiquer directement avec la compagnie d'autobus de votre enfant pour tout retard. Veillez communiquer avec la direction de l'école pour tout ce qui a rapport au comportement des enfants dans l'autobus.

En cas d'intempéries, toute annulation du service d'autobus ou retard important vous sera signalée par le système de messagerie automatisé du conseil et sera affichée sur le site Web de l'école sous l'icône de l'autobus. Le service de transport a aussi un compte Twitter (@CSCNTransport) pour informer les parents. Nous vous invitons à vous inscrire.

Si vous avez des questions ou des plaintes concernant le transport scolaire de votre enfant, veuillez envoyer un courriel au service de transport sur le site Web du [Conseil scolaire Centre-Nord](#).

## Sécurité routière

Nous vous demandons de bien respecter les panneaux de sécurité routière près de l'école et d'utiliser seulement le stationnement des visiteurs lorsque vous déposez ou venez chercher votre enfant à l'école.

## Accident/maladie/informations médicales

Les premiers soins seront administrés à l'élève qui se blesse à l'école. Si la blessure n'est pas grave, nous nous en occuperons au secrétariat. Si la blessure est plus sérieuse, nous appellerons les parents.

Afin d'éviter la propagation des virus, les élèves doivent rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien.

Si votre enfant doit prendre régulièrement un médicament, vous devez signer le formulaire autorisant l'école à administrer le médicament. Le médicament doit être dans le contenant original sur lequel apparaît le dosage prescrit. Afin d'éviter de malencontreuses situations, assurez-vous d'informer l'école de toute allergie ou problème médical de votre enfant. Il est extrêmement important d'informer l'école si votre enfant a la varicelle ou la rougeole, car l'école devra mettre en place certaines précautions.

## Absence et retard de votre enfant

L'école est un lieu d'apprentissage et s'efforce de mettre tout en œuvre pour faire des élèves des citoyens responsables. La ponctualité est une valeur importante à notre école. Chaque parent est responsable de l'assiduité de son enfant. Lorsqu'un élève arrive en retard, il manque une partie de sa leçon et son arrivée tardive dérange le bon fonctionnement de la classe.

Si un élève arrive en retard à l'école, il **devra se présenter au secrétariat** pour signaler son arrivée.

Pour des raisons de sécurité, chaque absence doit être signalée. Le parent doit justifier l'absence de son enfant en communiquant avec le secrétariat de l'école avant 9 h le matin au 780 436-6303 ou par courriel à [jm@centrenord.ab.ca](mailto:jm@centrenord.ab.ca).

Si vous devez venir chercher votre enfant pendant les heures de classe, veuillez aviser le secrétariat. Une fois arrivée dans le stationnement, contactez le secrétariat (780 436-6303) et demeurez dans votre voiture. Nous contacterons votre enfant nous-mêmes seulement à votre arrivée et il ira vous rejoindre.

En cas d'absence non motivée, un message automatique sera envoyé à la maison.

## Code de vie

Veillez prendre connaissance de nos attentes et de nos règlements en lisant le code de vie de l'école qui se retrouve au lien suivant : <http://www.jm.centrenord.ab.ca>. Ce document vous informe au sujet de nos convictions de base, de nos démarches disciplinaires, du code de conduite, du comportement souhaitable à l'école, du transport, des retards et des absences et beaucoup plus.

## Communication

Nous demandons que toute communication entre l'école et le foyer se fasse de façon électronique. **Il est donc très important de garder votre adresse courriel à jour avec l'école, de le vérifier souvent, de vous familiariser avec notre site Web et de le consulter souvent.** *Pour toutes modifications de votre adresse courriel, veuillez communiquer avec Mme Forbes au [cforbes@centrenord.ab.ca](mailto:cforbes@centrenord.ab.ca).*

Un bulletin d'information de l'école sera envoyé aux parents par courriel régulièrement. Vous êtes automatiquement sur la liste d'envoi si vous aviez inscrit votre adresse courriel sur le formulaire d'inscription.

Les communications avec les enseignants de votre enfant peuvent être faites par courriels, par appels téléphoniques, dans Google Classroom ou par rencontre virtuels. Vous pouvez trouver l'adresse courriel des enseignants de votre enfant sur le site Web de l'école.

Sachez que notre site Web sera mis à jour de façon régulière. Vous y trouverez de l'information sur différents sujets de la vie de l'école. Suivez-nous sur Instagram à **ecole\_joseph\_moreau** et sur Twitter **@Ecole.JM** et abonnez-vous au Bulletin d'information du Conseil scolaire Centre-Nord <http://www.centrenord.ab.ca/>.

## BBQ de la rentrée/Conseil d'école/Société des parents

Le BBQ de la rentrée est annulé pour cette année scolaire. Cependant, l'assemblée générale annuelle aura lieu et se déroulera de façon virtuelle le jeudi 9 septembre 2021. Les rencontres du Conseil d'école et de la Société des parents se feront aussi de façon virtuelle.

## Quelques dates importantes à retenir

- **Jeudi 26 août 2021 — Journée commune du Conseil scolaire Centre-Nord**  
L'école sera fermée, car tous les employés du Conseil scolaire seront en réunion.
  
- **Mardi 31 août 2021**  
Première journée d'école
  
- **Mercredi 8 septembre 2021**  
Photographie de tous les élèves et du personnel de l'école.
  
- **Jeudi 9 septembre 2021 à 18 h**
  - Assemblée générale annuelle du Conseil d'école
  - Assemblée générale annuelle de la Société des parents
  
- **Mercredi 3 novembre 2021 et jeudi 4 novembre 2021**  
Rencontre parents et enseignants : Les rencontres auront lieu de 15 h 40 à 19 h 30 le mercredi et de 15 h 40 à 17 h 30 le jeudi. Les minibulletins seront envoyés par courriel le vendredi 29 octobre.
  
- **Mardi 15 mars 2022**  
Rencontre parents et enseignants : Les rencontres auront lieu de 15 h 40 à 20 h.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions, des inquiétudes ou des suggestions. Nous sommes là pour vous aider et rendre votre expérience à l'école Joseph-Moreau l'une des plus enrichissantes. Nous attendons les élèves avec impatience et il nous fera plaisir de les accueillir. J'espère que ces renseignements vous seront utiles et je vous prie d'agréer, chers parents et chers élèves, mes salutations distinguées.



Marc Potvin  
Directeur

[mpotvin@centrenord.ab.ca](mailto:mpotvin@centrenord.ab.ca)

- p. j. Avis de convocation AGA du Conseil d'école Joseph-Moreau  
Avis de convocation AGA Société des parents de l'école Joseph-Moreau

**AVIS DE CONVOCATION**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Conseil d'école de l'École Joseph-Moreau**  
**Jeudi 9 septembre 2021 à 18 h**  
**Par vidéoconférence**

Ordre du jour

- 1) Reconnaissance des territoires autochtones
- 2) Nomination et élection d'un(e) président(e) et d'une secrétaire d'assemblée
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 septembre 2020.
- 5) Rapport du président
- 6) Élection des membres du Conseil d'école pour 2021-2022
  - i) Élection d'un(e) président(e) d'élection
  - ii) Appel de candidatures
  - iii) Élections des membres
- 7) Fermeture de l'assemblée

Tous les parents d'enfants inscrits à l'école ont le droit de vote au cours de l'assemblée générale annuelle.

**AVIS DE CONVOCATION**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Société des parents de l'École Joseph-Moreau**  
**Jeudi 9 septembre 2021 à 18 h**  
**par vidéoconférence.**

Ordre du jour

- 8) Ouverture de l'assemblée
- 9) Nomination et élection d'un(e) président(e) et d'une secrétaire d'assemblée
- 10) Adoption de l'ordre du jour
- 11) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 septembre 2020
- 12) Rapport du président
- 13) Rapport du trésorier
- 14) Élection des membres de la Société des parents pour 2021-2022
  - iv) Élection d'un(e) président(e) d'élection
  - v) Appel de candidatures
  - vi) Élections des membres
- 15) Fermeture de l'assemblée

Tous les parents d'enfants inscrits à l'école ont le droit de vote au cours de l'assemblée générale annuelle.